



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102262

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/08/2024 14H34 C:000986 I:13950
V/REF : 24-145SPL
V/Email reçu le Jeudi 08/08/2024 a 14H34

SELON DEVIS N° 4082021

SPL AGATE

19 RUE TRAJAN
30000 NIMES

IMMEUBLE : FERIGOULIER
GALERIE RICHARD WAGNER
30000 NIMES

Nîmes, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOT 44 - 2EME ETAGE LE FERRIGOULIER MR OLSZAK 0757580600

MOTIF : REPRISE DES JOINS SUR MENUISERIES

Votre accord sur notre devis n° 4082021 du 01/08/2024 d un montant de
95,85 € TTC 87,14 € HT

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EQUIPE D'UN VEHICULE
ATELIER
DEPOSE DES JOINTS HS AUTOUR DES FENETRES
FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE JOINTS ACRYLIQUE AUTOUR DES FENETRES
CONTROLE DE LA BONNE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 02/10/24 a 15H48 M. L. OLSZAK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	main d'oeuvre et déplacement	75,00	75,00

SERVIMO Méditerranée – SAS au capital de 15 000 €

202, Route de Rouquairol - 30900 Nîmes

RCS. MONTPELLIER 814.530.358 – TVA intracommunautaire FR66814530358

Tél : 04 11 25 01 65 - nimes@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0082 0884 7821 832 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102262

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Fournitures	12,14	12,14
TOTAL H.T.			87,14
T.V.A. a 10,00%			8,71
TOTAL T.T.C.En EURO			95,85

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Nîmes, le 02/08/2024

LETTRE DE COMMANDE N°24-138SPL

OA/FM/LO/CV

OPERATION :

FERIGOULIER - WAGNER

Imputation : 1136 – G120

SERVIMO Méditerranée

202, Route de Rouquairol

30900 Nîmes

OBJET : TRAVAUX IMMEUBLE FERIGOULIER – LOT 44 – 2EME ETAGE

DESCRIPTION DETAILLEE :

La SAS SERVIMO est invitée à réaliser les travaux sur le site immeuble FERIGOULIER- LOT 44 – 2EME ETAGE Quartier Pissevin à Nîmes conformément à son devis 4082021 du 01/08/2024 jointe à la présente Lettre de Commande.

MONTANT TOTAL :

HT	87.14€
T.V.A 20%	8.71€
T.T.C	95.85€

(En lettres) : Quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-cinq centimes TTC

DEMARRAGE DE LA MISSION : A réception

MODALITES DE REGLEMENT : Par virement à 30 jours, sur présentation d'une facture, établie au nom de la SPL AGATE. Joindre un RIB signé.

**Olivier ARNAUD,
Directeur Aménagement & Construction**

PJ : Ment.

NB : L'entreprise déclare sur l'honneur en application de l'article 45.2 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/15 avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, prêt de main-d'œuvre illicite ou marchandage (articles L 8221-1, L 8221-3, L 8251-1,
- L 8231-1, L 8241-1 du Code du Travail) ;
- que le travail, conformément aux dispositions de l'article R 8222-4 et 5 et R 8222-7 et 8 du Code du Travail, sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2, R 3243-1 du Code du Travail ;

L'Entreprise reconnaît avoir reçu la présente le.....et l'avoir acceptée sans réserve.

L'Entreprise devra retourner un exemplaire à la SPL AGATE dûment revêtu de sa signature et de son cachet et conservera l'autre.

DATE/CACHET/SIGNATURE